

République Française

Département de l'Aube



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 JUIN 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
22	19	19 + 3

Date de convocation
15 juin 2023

Date d'affichage
15 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

Présents : Christine ROBILLARD, Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Denis PHILIPPE, Valérie PELLERIN, Annie SALAMI, Laurent JÉROME, Urbain VELUT, Anne-Josèphe CHARLOT, Véronique STOLTZ, Vincent BLANCHOT, Bruno LÉOTIER, Yohan MULLER et Julien SEYSSEL.

Représentés : Laurence FOURNIER représentée par Anne-Josèphe CHARLOT, Marcel CHRISTEL représenté par Robert BESANÇON, Sophie MENZIN représentée par Nicolas MENNETRIER.

Julien SEYSSEL a été nommé secrétaire de séance.
Stéphanie KUSTERMANN est désignée secrétaire auxiliaire.

Objet : Marché de Noël : prix des emplacements

N° de délibération : 20230637

Mme Charlot rappelle que l'occupation du domaine public, voie ou salle communale, ne peut être accordée à titre gracieux.

Ainsi, il est proposé au conseil, pour le marché de Noël, de fixer les tarifs suivants :

- 2 €/ m linéaire en extérieur
- 4 €/ m linéaire en intérieur (si repli ou une partie en salle des fêtes)
- 4 € la table (1,20 m)

Le conseil après en avoir délibéré :

FIXE les tarifs suivants :

- 2 €/ m linéaire en extérieur
- 4 €/ m linéaire en intérieur (si repli ou une partie en salle des fêtes)
- 4 € la table (1,20 m)

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participants
19	22	22	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Julien SEYSSEL
Secrétaire



Nicolas MÉNNETRIER
Maire

